



## GERER LES DIFFICULTES LIEES A LA VENTE DU BIEN IMMOBILIER : INDIVISION - DIVORCE - MESENTENTE ENTRE HERITIERS MESENTENTE ENTRE ASSOCIES

### MODULE 4 / 6

#### Objectif(s) de la formation

- Comprendre les principes fondamentaux régissant cette activité
- Acquérir les connaissances générales sur les bonnes pratiques de l'activité

#### Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

#### Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle, support pédagogique remis à l'apprenant, exposé théorique, étude de cas concrets

#### Équipements pédagogiques

Support pédagogique papier, calendriers de formation papier, outils et présentation de l'activité, rétroprojection powerpoint et paper board

#### Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence

#### Contact

**AAMTI**  
01 46 22 52 20  
aamti@aamti.fr

**Type de module :**  
"Les Experts"

#### Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

#### Pré-requis

Pas de pré-requis

#### Durée de la formation

1 journée (4h15) - 9h00-13h15

#### Date(s) de la formation

15/03/2024

#### Lieu de la formation

Centre Jouffroy, 70 Rue Jouffroy  
d'Abbans, 75017 Paris

#### Intervenant(s)

**Maître Imrane OMARJEE**  
Notaire

### PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

I. Introduction : peut-on vendre en présence de difficultés affectant le bien ou son statut ?

II. Principes généraux de la vente et de l'information de l'acheteur lors de ses principales étapes :

- information sur le bien
- avant-contrat
- vente

III. Typologies de difficultés classiques, conditions de mises en vente et / ou de résolution de ces difficultés :

- le divorce
- l'indivision
- le démembrement de propriété
- les successions
- les méseventes entre associés

IV. Synthèse et conclusion

#### Tarif par formation

##### Prix adhérents AAMTI :

207.00 € TTC

##### Prix non-adhérents :

255.50 € TTC

#### Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)
- OPCA pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

#### Modalités Inscriptions

En ligne sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr)

#### Rubrique Formations

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droite du site.

Ou bien en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur [www.avocat-immo.fr](http://www.avocat-immo.fr).

Les programmes mentionnés sont évolutifs et sont susceptibles de modifications dans le cadre de leur actualisation.

La formation entre dans le cadre de la formation continue des avocats et à ce titre peut faire l'objet d'une prise en charge par le FIF-PL.

Déclaration d'activité de formation de l'AAMTI enregistrée sous le numéro 11 75 47866 75 auprès du préfet de région d'Île-de-France.

